

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

1. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2026 (VOTE)
2. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (INFO)
3. Élection des délégués en vue des élections sénatoriales (VOTE)

Sancoins, le 1^{er} juin 2026

POUR AFFICHAGE

CONVOCAION

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu « Salle du Conseil Municipal », en Mairie, le

**Vendredi 5 juin 2026
à 18 heures**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-contre.

Le Maire,



Pierre GUIBLIN